

CONGRÈS FN3PT

INQUIÉTUDE GRANDISSANTE...

Face à l'urgence énergétique, la souveraineté du plant français est mise à mal. En congrès début décembre en Bretagne, la FN3PT établit ce douloureux constat.



Pour éviter une hémorragie de producteurs, je réclame un signal clair de l'aval et la transparence sur la répartition de la valeur.

ÉRIC FALLOU
président de la FN3PT



En congrès à Brest le 1^{er} décembre, la FN3PT s'est clairement montrée inquiète. "Avec 23 539 ha, les surfaces de plants ont baissé pour la première fois en 2022, de - 3 %, après quinze années de hausse ininterrompue, et risquent fort de décroître à nouveau en 2023", indique Bernard Quéré, directeur de la structure lors de son rapport d'activité. Les raisons ? Des coûts de production qui explosent (électricité, engrains, GNR, matériels...), des restrictions phytosanitaires qui compliquent le métier et font perdre des marchés à l'export, des prix très rémunérateurs sur d'autres cultures qui entrent en concurrence, ou encore des départs en retraite de producteurs sans successeur.

Roch-Marie Stern, chargé d'études économiques à la FNSEA, a appuyé plusieurs de ces raisons par des chiffres.

CHIFFRES À L'APPUI

"Les cours du pétrole sont passés de 20 \$ le baril en 2020 à près de 140 \$ en mars 2022. Ceux du gaz ont augmenté de 80 % en un an. Parricochet, les cotations des engrains azotés ont bondi de 138 % entre fin 2021 et fin 2022. Le prix du transport maritime a été multiplié par deux par rapport à la moyenne quinquennale. Celui du GNR a grimpé de 42 % en un an...", énumère-t-il. Depuis février 2022, il note cependant un fléchissement de cette flambée des prix. Mais avec cette inflation, les principaux risques selon

lui sont une poursuite de la hausse des importations de fruits, légumes et viandes principalement, une fragilisation de certaines filières, des ruptures de stocks, voire, une remise en cause de la loi Egalim.

La FN3PT de son côté, grâce à une enquête auprès de ses producteurs, a voulu peaufiner sa connaissance des coûts de production (voir encadré). Walimata Thiaw, chargée d'études à la FN3PT, a rencontré 22 producteurs, dont 23 % ont indiqué avoir baissé leurs surfaces de plants entre 2020 et 2022. "Selon notre projection, chez les producteurs enquêtés, les hausses entre 2018 et 2023, seraient de + 280 % en électricité, + 187 % en engrains et aménagement, + 147 % en carburant et + 24 % pour les produits phytos", indique-t-elle. L'objectif de cette enquête était aussi de perfectionner l'outil Step, Suivi technico-économique du plant. "Celui-ci permettra des simulations et comparaisons entre producteurs sur un échantillon plus large et plus représentatif, tout comme un accompagnement de ceux-ci. Il apportera également une vision d'ensemble des coûts depuis 2018", note-t-elle.

POLITIQUE / Un signal clair de l'aval attendu

Pour Éric Fallou, président de la FN3PT, l'augmentation des tarifs d'électricité est un coup de massue.

"Les annonces faites par le gouvernement ne sont pas suffisantes et nous demandons clairement un bouclier tarifaire", a-t-il lancé.

Face à des hausses déjà annoncées du prix du plant aux producteurs de conso, il souligne "qu'il n'est pas normal que celles-ci ne se traduisent pas par une meilleure rémunération des producteurs de plants." Pour éviter l'hémorragie qu'il redoute, il réclame "un signal clair de l'aval et la transparence sur la répartition de la valeur. Car, c'est bien le producteur de plant qui assume les risques techniques et économiques", pointe-t-il.

→ ENQUÊTE

ÉVOLUTION DES COÛTS DE PRODUCTION

SOUVERAINETÉ

Le thème de la table ronde était en rapport avec les présentations : comment pérenniser la souveraineté du plant français ? Gilles Delannoy (1^{er} g.), producteur de plant, Michel Cam (3^e g.), de la coopérative Eureden et représentant des collecteurs bretons, Guy Le Bars (2^e g.), éleveur et président de la coopérative laitière Laiïta, ainsi que Pierre Chagvardieff (4^e g.), président de la commission scientifique et technique d'Inov3PT, ont fait part de leurs expériences et se sont attelés à proposer des solutions. Gilles Delannoy a indiqué que la discussion avec le collecteur est essentielle. Michel Cam a souligné que ceux-ci avaient bien entendu la demande des producteurs de revalorisation des contrats. Tous ont conclu de la nécessité de travailler avec l'ensemble des acteurs des filières, car "sans plant, pas de pomme de terre". /

BÉATRICE ROUSSELLE



Walimata Thiaw, chargée d'études à la FN3PT, a rencontré 22 producteurs de plants en 2022 afin de mieux établir les coûts de production et l'évolution de ceux-ci depuis plusieurs années. En 2020, les charges de structures pesaient pour 70 % du total, contre 30 % pour les opérationnelles. Celles de mécanisations à elles seules couvraient 23 %, la main-d'œuvre 19 %, les semences et plants 14 %, le foncier 9 %, tout comme les charges diverses. Entre 2018 et 2022, le coût de production a subi une hausse de 28 %, et la projection pour 2023 le fait grimper à + 54 %

"voire plus si aucune mesure de soutien efficace n'est prise", indique-t-elle. En quatre ans, l'électricité a bondi de + 280 %, les engrains et amendements de + 187 %, le carburant de + 147 % et les produits phytos de + 24 %. "Pour l'électricité, les prévisions

de 2023, pour certains contrats, sont de + 312 % en heures pleines hiver, + 188 % en heures creuses été, + 153 % en heures creuses hiver et + 194 % en heures creuses été...", pointe-t-elle.

"Force est de constater que l'électricité est le poste qui est le plus affecté par la flambée des prix, appuie Éric Fallou, président de la FN3PT. Les nouveaux prix proposés par les fournisseurs sont exorbitants, d'où la nécessité d'un bouclier tarifaire et d'aides supplémentaires pour tous les producteurs, sans condition d'éligibilité", insiste-t-il.